

**EDITORIAL : Réforme de la voie professionnelle,
Bac pro 3ans, oral de rattrapage.....
L'action continue !**

Motion "Oral de rattrapage du Bac pro" du Bureau National du SNUEP-FSU réuni le 4 juin :

**EPREUVE ORALE DE RATTRAPAGE
LE BAC PRO BRADÉ ET DÉVALORISÉ !**

- Consultez le dernier Snuep-Infos national pour avoir de plus amples informations :

<http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2009/06/snuepinfos117.pdf>

INTERSYNDICALE de l'Enseignement Professionnel :
courrier adressé mercredi 17 juin 2009 au ministre de l'Education nationale par la CGT Educ'action, le SNFOLC, le SNCL, SUD Education, le SNUEP FSU et le SNEP-FSU :

Dans son courrier du 17/06/2009, l'intersyndicale de l'EP demande au MEN :

- d'ouvrir de véritables négociations sur l'enseignement professionnel et notamment sur les modalités de délivrance (épreuves ponctuelles, CCF) des diplômes professionnels (BEP et Bac pro), y compris ce que devrait être une véritable épreuve de rattrapage au baccalauréat professionnel,
- le retrait de l'arrêté du 10 février 2009 qui organise la nouvelle épreuve de rattrapage du Bac pro.
-

- Pour lire et télécharger le document complet :

<http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/files/2009/06/darcosplp17juin09.pdf>

Hervé CROUZET (Secrétaire Académique)


**Plus nombreux pour être plus forts !
Adhérez au SNUEP-FSU en 2009-2010 !**

Dispensé de timbrage – GRENOBLE CTC

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

Déposé le 03 / 07 / 2009

SNUEP FSU

*** Sommaire ***

Pages 1- Editorial : Bac Pro 3 ans « l'action continue » !

Pages 2 à 3- Epreuve orale de rattrapage du BAC PRO :
Déclaration en CA des représentants enseignants du SNUEP-Fsu + Motion présentée en CA concernant le point :
« BILAN SECURITE PARTAGEE ».

Pages 4 à 5- Actualités syndicales académiques :
Mouvement Intra-Académique-CAPA du 18 juin
(Déclaration liminaire des représentants des personnels PLP élus au titre des organisations CGT-Educ et SNUEP-FSU) +
Compte rendu **CAPA du 26/06** (Appel de note + Hors Classe PLP).

Page 6- Communiqué FSU : « 16 000 suppressions d'emplois au Budget 2010 »

Page 7- Bulletin d'adhésion.

Pages 8- Coordonnées du Snuep Grenoble – Permanences Syndicales.

BULLETIN TRIMESTRIEL N° 31-2009
Prix : 0,50 € (Abonnement 1,80 €)

D'AUTRES COULEURS POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL



Toute l'info sur <http://snuepfsuacadgrenoble.blogspot.com/>
Vous pouvez nous écrire à snuepacadgrenoble@orange.fr
ou à SNUEP-FSU 32, avenue de l'Europe 38030 GRENOBLE CEDEX 2
ou nous téléphoner au 04 76 09 49 52



-FSU Grenoble
N° 31-2009

Page 1

**CONSEIL D'ADMINISTRATION du LP Argouges à Grenoble
Jeudi 11 JUIN 2009**

**EPREUVE ORALE DE RATTRAPAGE DU BAC PRO
DECLARATION DES REPRESENTANTS ENSEIGNANTS DU SNUEP (FSU)**

Cette épreuve s'inscrit dans le cadre de la réforme du BAC PRO en 3 ans. Initialement, elle devait être mise en place pour la session 2011, mais le ministre l'impose dès la session 2009 dans toutes les académies. Nous sommes intervenus au CSE pour que cette épreuve prenne en compte l'ensemble de la formation du candidat (professionnelle et générale) conformément à l'article 11 du décret d'application de la réforme. Dans la réalité, cette notion a été remplacée par la présence d'un professeur d'enseignement général et d'un professeur d'enseignement professionnel.

Bien que favorables à l'existence d'une épreuve de rattrapage pour nos élèves, nous tenons à dénoncer son contenu ainsi que les modalités de sa mise en place. Sous couvert d'égale dignité des voies de formations, le ministère s'attaque à l'enseignement professionnel et organise à la va-vite la dévalorisation de l'ensemble des baccalauréats professionnels. En effet, nous ne voulons pas d'un rattrapage qui ne comprend qu'une seule épreuve. De plus, c'est un oral de 20 minutes qui compte finalement autant que la moyenne générale de toutes les notes obtenues à l'examen (épreuves terminales, Contrôle en Cours de Formation et Période de Formation en Milieu Professionnel).

C'est une épreuve basée exclusivement sur les stages en entreprise déjà évalués dans le cadre de l'examen et qui, plus est, par de forts coefficients. C'est une épreuve qui néglige, voire ignore, les enseignements généraux, ce qui aura de graves répercussions sur la motivation des élèves.

Nous déplorons également un manque de cadrage national de ce rattrapage. Pour toutes ces raisons, nous revendiquons de véritables épreuves de rattrapage axées sur une évaluation des compétences et des connaissances dans les disciplines d'enseignement théorique (professionnel et général) sur la base de ce qui existe dans les voies générales et technologiques. Nous demandons au Ministre de rétablir le calendrier initial de la mise en place de cet oral afin d'ouvrir une concertation large incluant tous les acteurs de terrain.

Lan TRAN (SA adjointe)





Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel



Le syndicat qui accompagne les PLP

PAS LES CONTRE-RÉFORMES

CONSEIL D'ADMINISTRATION du LP Argouges à Grenoble

Jeudi 11 JUIN 2009

**MOTION PRESENTÉE PAR LE SNUEP (FSU)
concernant le point « BILAN SECURITE PARTAGEE »**

Dans le prolongement logique du « tout sécuritaire », les réponses apportées par le Président de la République et ses ministres ne sont pas adaptées aux problèmes de violence dans les établissements scolaires. En réponse à des faits extrêmement graves, le ministre fait encore une fois étalage de mesures-paillettes pour un retentissement médiatique maximum.

Heureusement, ces cas graves touchent peu d'établissements, en revanche, beaucoup souffrent d'une violence quotidienne qui devient insupportable : incivilités, agressions verbales entre élèves ou vis-à-vis des adultes, refus de travailler, absentéisme...

Les annonces font les unes, mais sur le fond, nous déplorons l'absence de mesures éducatives, de prévention, alors même que les personnels sont de moins en moins nombreux dans les établissements scolaires : il y a eu 30 000 suppressions d'emplois sur les trois dernières années, et le gouvernement annonce en plus le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux l'année prochaine. Les chiffres sont bien cruels au regard de mesurette largement médiatisées : plutôt que de stigmatiser les jeunes, nous demandons que l'Etat donne à l'Education Nationale les moyens en personnels compétents et formés pour un réel travail éducatif.

Nous souhaitons que l'Etat investisse dans l'éducation de la jeunesse plutôt que dans la répression et la stigmatisation à son encontre. Encore une fois, le gouvernement préfère les mauvaises solutions populistes et médiatiques pour masquer les méfaits de choix visant à restreindre la présence des adultes dans les établissements.

Les représentants SNUEP-FSU du lycée professionnel André Argouges demandent qu'une évaluation précise de cette opération, en terme de financement et d'impact sur la violence et les incivilités soit réalisée pour qu'une fois de plus, l'argent public ne soit pas gaspillé.

Lan TRAN (SA adjointe)



Toute l'info sur <http://snupefsuacadgrenoble.blogspot.com/>
Vous pouvez nous écrire à snupeacadgrenoble@orange.fr
ou à SNUEP-FSU 32, avenue de l'Europe 38030 GRENOBLE CEDEX 2
ou nous téléphoner au 04 76 09 49 52



**-FSU Grenoble
N° 31-2009**

Page 3



MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE CAPA du 18 juin 2009

Déclaration liminaire des représentants des personnels PLP élus au titre des organisations CGT-Educ'action, SNUEP-FSU

Outre la déclaration liminaire du groupe de travail du 17 juin sur l'affectation et mutation des enseignants du second degré, nous tenons à la compléter par ce texte spécifique aux PLP.

Pour nous, cette année, les mutations des PLP s'avèrent difficiles pour les raisons suivantes :

La réforme du Bac Pro 3 ans, la suppression de nombreuses formations BEP ainsi que la modification des éléments du barème et des règles de bonification.

Les documents de travail ont été transmis aux commissaires paritaires 2 jours après la communication provisoire des résultats d'affectation aux candidats (lettre du 8 juin) Par conséquent, il a été impossible de répondre efficacement aux questions posées par les collègues.

De plus, ces documents sont incomplets, toutes les optimisations n'y figurent pas (exemple : aucune page concernant les P4100)

Votre courrier du 9 juin modifiant les règles précédentes de mutation a contribué à ce sentiment de grande confusion. Suite à la modification des barèmes du 20 mai concernant les points de rapprochement de conjoints, certains collègues n'ont pas été informés de la possibilité de changement de rang de vœux et n'ont pas pu bénéficier de cette bonification.

La réforme du Bac Pro en 3 ans modifie en profondeur le mouvement : de très nombreuses mesures de carte scolaire, des disciplines en voie de disparition, une diminution considérable du nombre de postes dans certaines matières... Nous demandons donc qu'il, n'y ait plus aucun poste caché ainsi qu'une transparence totale concernant les postes bloqués selon les recommandations d'équité prônées par Monsieur le Recteur.

Nous dénonçons cet état de fait et entendons faire respecter les droits des demandeurs de mutation, dans un souci réel d'égalité de traitement.

Nous sommes déterminés à défendre le paritarisme et à accomplir pleinement le mandat qui nous a été confié lors des dernières élections professionnelles.

Danièle Dutertre – CP du Snuep-Fsu Grenoble -
32, chemin de l'église 38240 Meylan
04 76 90 71 03 - dandutertre@yahoo.fr

Année Scolaire 2008-2009 : Organigramme de la DIPER-E, Calendrier des CAPA et Groupes de Travail (Mouvements INTER et INTRA ; Changement d'échelon ; Promotions corps et grade ; Demande de temps partiel ; Congé Formation) :

Consultez **LA PAGE SPECIALE** de notre Blog : <http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/calendrier-des-capa-et-gt-2008-2009/>





CAPA du 26 juin 2009

Une fois de plus le SNUEP a représenté les collègues lors de cette CAPA délicate d'appel de notes et de HORS classe. L'engagement des commissaires paritaires SNUEP a été largement entendu par l'institution représentée par le secrétaire général M. Bernard LEJEUNE.

APPEL de note : Le secrétaire général de l'académie n'a pas reculé face aux argumentations développées dans nos interventions sauf une exception encore une fois défendue par le SNUEP.

Les baisses de notation administratives décidées arbitrairement par le RECTEUR et fixées au maximum de 39 sur 40 points ont très longuement été débattues.

Nous pouvons constater une disparité de traitement des collègues selon qu'ils sont ou pas en charge de fonctions particulières (ATCDT, AIPRT, etc), reléguant du coup l'enseignement comme non méritoire. On ne peut que s'interroger sur la méritocratie et sur le choix de carrière que l'on désire accomplir. En clair il est préférable d'avoir une fonction connexe à l'enseignement pour être reconnu et valorisé. Le Snuép-Fsu dénonce cette dérive discriminante.

HORS CLASSE :

Contingent pour l'académie de GRENOBLE : 105 collègues ont été promus au corps de la hors classe.

Le secrétaire général a tenu à souligner que le ministère de l'éducation nationale nous faisait "cadeau" de 15 promotions supplémentaires cette année.

15 collègues ont obtenu leur promotion Hors Classe avec 30 points (15 CE et 15 IEN)

52 collègues ont obtenu leur promotion Hors Classe avec 15 points (soit CE soit IEN)

5 collègues au 10ième échelon ont obtenu leur promotion Hors Classe soit 4.7% des promus contre 1.5 % l'année dernière.

4 collègues se sont vu refuser la promotion au motif d'avis défavorables

Nous constatons une montée en puissance d'une méritocratie institutionnalisée qui démontre étonnamment qu'il est préférable de s'investir autrement que dans l'enseignement. Le SNUEP s'est efforcé de questionner l'administration sur les dérives d'une notation au mérite (mérite s'éloignant bien souvent de nos attributions essentielles d'enseignants).

Vous pouvez compter sur l'action déterminée des commissaires paritaires et plus largement des représentants du SNUEP pour contribuer à l'amélioration des conditions de travail des professeurs et des élèves dont ils ont la charge.

Cordialement à tous,
Vincensini Jean Claude (CP du SNUEP-FSU Grenoble)

Année Scolaire 2008-2009 : Organigramme de la DIPER-E, Calendrier des CAPA et Groupes de Travail (Mouvements INTER et INTRA ; Changement d'échelon ; Promotions corps et grade ; Demande de temps partiel ; Congé Formation) :

Consultez **LA PAGE SPECIALE** de notre Blog : <http://snuepfsugrenoble2008.unblog.fr/calendrier-des-cap-a-et-gt-2008-2009/>



Bonjour à toutes et à tous,

Ci-dessous le communiqué FSU sur les 16 000 suppressions d'emplois au Budget 2010 annoncées par Darcos.

Merci de DIFFUSER ces informations dans vos établissements.

Communiqué FSU, Les Lilas, le 24 juin 2009

La nomination d'un nouveau ministre à l'Education Nationale coïncide avec l'annonce par son prédécesseur de 16 000 suppressions d'emplois au Budget 2010. Cette annonce augure mal du mandat du nouveau ministre si ces suppressions étaient confirmées.

Celles-ci, d'un niveau jamais atteint, s'ajoutent aux dizaines de milliers de suppressions de ces dernières années et aux dégradations qu'elles ont engendrées et recouvrent des réalités différentes mais tout aussi graves.

La saignée continue pour les postes administratifs, mettant en cause la capacité des services à répondre aux besoins des familles, des élèves et des personnels.

Pour les enseignants les suppressions concernent les emplois de stagiaires. D'une part elles conduisent en tout état de cause à des suppressions importantes de moyens sur le terrain et d'autre part elles confirment les analyses de la FSU sur une réforme de la formation des enseignants marquée d'abord par le souci d'économies budgétaires qui se traduiront par une dégradation considérable de la formation initiale des nouveaux enseignants ainsi que de la formation continue : un pari dangereux pour une formation de qualité et pour l'avenir du système éducatif.

Par ailleurs les chiffres annoncés par le ministère mettent en évidence que l'enseignement privé aurait, pour la seconde année consécutive, des suppressions d'emplois nettement inférieures à 20% de celles du public remettant en cause l'équilibre indispensable au maintien de la « paix scolaire »

La FSU attend du nouveau ministre qu'il agisse pour que d'autres arbitrages interviennent. Elle renouvelle sa demande que soit abandonné le projet actuel sur la formation et le recrutement des enseignants, et qu'il soit procédé à une remise à plat au profit d'une tout autre réforme, ce qui exclut tout passage en force et implique la non publication des décrets et des réponses aux exigences que la FSU a formulées dans un récent courrier au précédent ministre.



Presse FSU
Agnès VERDURAND Guillaume PRIOUX
06 62 52 95 21 06 50 00 35 73
01 41 63 27 40 01 41 63 27 37
presse@fsu.fr

Fédération Syndicale Unitaire
104 rue Romain Rolland
93 260 Les Lilas
01 41 63 27 30 Fax 01 41 15 48

* *Coordonnées pour nous contacter – Permanences* *

APPEL aux bonnes volontés : « Si vous voulez participer plus activement à la vie de votre syndicat, faites vous connaître ! Nous avons besoin d'être plus nombreux pour être encore plus efficaces ! »

VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS : BLOG Internet : <http://snuepfsuacadgrenoble.blogspot.com/>

E-MAIL : snuepadgrenoble@orange.fr

Siège à la Bourse du Travail de Grenoble - Tel/Fax/Répondeur : 04 76 09 49 52

PERMANENCES DEFINITIVES 2008-2009



- ▶▶ **Lundi** - Permanence téléphonique - **Annie PEREZ** de 9h à 17h : **04 76 43 43 62** ou **06 71 72 56 08**
- ▶▶ **Mardi** - Permanence au local - **Lan TRAN (SA adjointe)** de 14h00 à 17h00 : **04 76 09 49 52**
- ▶▶ **Mercredi** - Permanence téléphonique – **Jean Claude VINCENSINI (CP)** de 10h à 17h : **06 22 42 73 97**
- ▶▶ **Jeudi** - Permanence au local (prendre Rdv) ou Téléphonique –
 - **Hervé CROUZET (SA)** de 10h à 17h : **04 76 09 49 52** (local) ou **04 75 34 78 54**
 - **ou Gilles SANTERRE** de 09h à 12h : **04 76 09 49 52** (local) ou **04 76 55 43 06**
 - **ou Danièle DUTERTRE (CP)** de 14h à 17h : **04 76 09 49 52** (local)
- ▶▶ **Vendredi** - Permanence au local (prendre Rdv) ou Téléphonique –
 - **Lan TRAN (SA adjointe)** de 09h à 17h : **04 76 46 14 52**
 - **ou Hervé CROUZET (SA)** de 10h à 19h : **04 76 09 49 52** (local) ou **04 75 34 78 54**

En dehors de ces horaires,
pendant les vacances scolaires,
laissez nous un message sur le répondeur
du **Secrétaire Académique**
(**04 75 34 78 54**)
ou sur celui de notre local
(**04 76 09 49 52**)
à la Bourse du Travail de Grenoble et
une réponse vous sera faite
dans les plus brefs délais.



Bulletin trimestriel – Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel (FSU)
Académie de GRENOBLE – Directeur de publication : Hervé CROUZET – Tel/Fax : 04 76 09 49 52
SNUEP-FSU Bourse du Travail – 32 avenue de l'Europe – 38030 GRENOBLE CEDEX 2 – CPPAP n° 0207 S 05919
Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2009 – Imprimé par nos soins



Toute l'info sur <http://snuepfsuacadgrenoble.blogspot.com/>
Vous pouvez nous écrire à snuepadgrenoble@orange.fr
ou à SNUEP-FSU 32, avenue de l'Europe 38030 GRENOBLE CEDEX 2
ou nous téléphoner au 04 76 09 49 52



-FSU Grenoble
N° 31-2009

Page 8